



Communiqué

Une initiative de l'Association canadienne des radiodiffuseurs et de ses membres du secteur de la radio privée

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Le Fonds RadioStar dévoile les premiers récipiendaires de son aide à la promotion et à la commercialisation de la musique de langue française

Montréal, le 29 octobre 2001 – Le Fonds RadioStar est fier d'annoncer les résultats de la première inscription de son histoire lors du 75^e congrès annuel de l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) tenu à Ottawa. Le conseil d'administration du Fonds a approuvé les projets de commercialisation suivants pour un montant total de 671 153 \$:

Agence Top-là	Alain Simard
Diffusion YFB	Mélanie Renaud
Disques Artiste	Philippe Berghella
Disques Audiogramme	Daniel Bélanger, Laurence Jalbert, Mara Tremblay
Disques Musi-Art	Christiane Raby
Disques Passeport	Les Respectables
DKD Disques	Dany Bédar
Gestion Son Image	Joe Bocan
Guy Cloutier Communications	Shaka
Konfit Music	Elle
Multi Pass Music	Rioux
Prodat	Sylvain Cossette, Mes Aïeux
Productions BYC	Vincent Vallières
Tacca Musique	Nicola Ciccone, Lennie Gallant, Kevin Parent

Le Fonds RadioStar est heureux d'apporter son soutien aux projets de ces nouveaux artistes et de ces artistes établis aux formats radiophoniques diversifiés.

« C'est un grand jour pour la musique canadienne et pour la radio canadienne, a déclaré M. Michael McCabe, président et directeur général de l'ACR. La philosophie qui sous-tend les efforts de la radio privée canadienne dans ce contexte, qui est d'ailleurs l'unique organisme à nantir ce fonds, est celle d'aider à créer et à promouvoir les vedettes canadiennes. C'est exactement le but de ce fonds. »

« L'ADISQ est d'avis que l'aide financière supplémentaire provenant du Fonds RadioStar, aide destinée aux maisons de disques afin de soutenir la commercialisation et la promotion de leurs nouvelles parutions, stimulera les investissements de ces entreprises ce qui permettra d'avoir un effet considérable et perceptible sur la carrière des artistes francophones » de dire Solange Drouin, vice-présidente aux affaires publiques et directrice générale de l'ADISQ.

Rappelons que le 13 août dernier l'ACR et l'ADISQ lançaient le Fonds RadioStar. Ce nouveau Fonds vise à soutenir les projets de promotion et de commercialisation d'albums de musique vocale francophone au Canada. Jusqu'ici, les sommes disponibles pour le Fonds RadioStar et son équivalent anglais, le *Radio Starmaker Fund*, sont d'environ 26 millions de

dollars. La somme d'environ 9 millions de dollars sera disponible pour le Fonds RadioStar, somme qui sera distribuée au cours des huit à dix prochaines années.

Le Fonds RadioStar découle de l'application de la nouvelle Politique de 1998 sur la radio commerciale du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) sur les avantages tangibles. L'ACR avait recommandé cette nouvelle initiative à l'occasion de l'audience sur la politique en matière de radio commerciale tenue par le CRTC en 1997. La mise en place de la structure et des modalités du Fonds RadioStar, telles qu'approuvées par le CRTC le 9 novembre 2000, résultent d'une initiative conjointe de l'ACR et de l'ADISQ.

La date limite pour la deuxième période d'inscription au programme du Fonds RadioStar a été fixée au 4 février 2002. Nous vous invitons à visiter le site web www.fondsradiostar.com pour toute information complémentaire relative aux critères d'éligibilité du programme.

-30-

Vous pouvez communiquer avec les personnes suivantes pour toute information :

Andrée Ménard, directrice générale
Louise Chenail, analyste
Fonds RadioStar
Tél. : (514) 841-8653